

RAPPORT SPÉCIAL DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE SUR LES PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE (ARTICLE L. 225-68 DU CODE DE COMMERCE)

Mesdames, Messieurs,

En complément du rapport établi par notre conseil de surveillance, nous vous rendons compte, dans le présent rapport spécial, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la Société.

I - PRÉPARATION ET ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL

1.1 Composition du conseil

Le conseil de surveillance est composé, à ce jour, de quatre membres, nommés le 30 juin 2006 pour six ans.

1.2 Organisation des travaux du conseil

Le président organise les travaux du conseil dont le fonctionnement n'est pas régi par un règlement intérieur.

Le conseil se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige.

1.3 Convocations au conseil, fréquence des réunions et participation

Les membres du conseil de surveillance sont convoqués par le président.

Conformément à l'article L. 225-238 du Code de commerce, les commissaires aux comptes sont convoqués à toutes les séances du conseil de surveillance qui examinent ou arrêtent les comptes annuels ou intermédiaires.

Au cours de l'exercice écoulé, notre conseil s'est réuni sept fois.

L'agenda des réunions du conseil a été le suivant :

Conseil de surveillance du 18 janvier 2008 à La Pierrailleuse RN 138 – 79360 GRANZAY GRIPT

Étaient présents :

- Monsieur Yves COIRIER
- Monsieur Jean MENUT
- Monsieur Michel CAMP
- Monsieur Louis DEPARIS

- Madame Chantal MARQUIS
- Monsieur Fabrice BONNETON

Délégués du comité d'entreprise

ORDRE DU JOUR :

- Examen du rapport trimestriel d'activité établi par le directoire,
- Convention avec la société STAGE,
- Rémunération du président et vice-président du conseil de surveillance,
- Questions diverses.

Conseil de surveillance du 18 avril 2008 à 14 heures 30 à La Pierrailleuse RN 138 – 79360 GRANZAY GRIPT

Étaient présents :

- Monsieur Yves COIRIER
- Monsieur Jean MENUT
- Monsieur Michel CAMP
- Monsieur Louis DEPARIS

- Monsieur Philippe ROUSSEAU
- Monsieur Fabrice BONNETON

Délégués du comité d'entreprise

- Monsieur Jean-Yves BILLON et la société GROUPE Y AUDIT ET CONSEIL, commissaires aux comptes titulaires.

ORDRE DU JOUR :

- Examen des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2007,
- Examen du rapport de gestion du directoire,
- Préparation du rapport contenant les observations du conseil.

Conseil de surveillance du 18 avril 2008 à 16 heures à La Pierrailleuse RN 138 – 79360 GRANZAY GRIPT

Étaient présents :

- Monsieur Yves COIRIER
- Monsieur Jean MENUT
- Monsieur Michel CAMP
- Monsieur Louis DEPARIS

- Monsieur Philippe ROUSSEAU
 - Monsieur Fabrice BONNETON
- Délégués du comité d'entreprise

ORDRE DU JOUR :

- Examen du rapport trimestriel d'activité établi par le directoire,
- Rémunération du président du directoire,
- Garanties au profit de filiales,
- Questions diverses

Conseil de surveillance du 11 juillet 2008 Parc d'Activités Economiques Les Pierrailles – 79360 GRANZAY GRIPT

Étaient présents :

- Monsieur Yves COIRIER
- Monsieur Michel CAMP
- Monsieur Jean MENUT

- Les membres du comité d'entreprise

Était excusé absent :

- Monsieur Louis DEPARIS

ORDRE DU JOUR :

- Examen du rapport trimestriel d'activité établi par le directoire,
- Répartition des jetons de présence,
- Questions diverses.

Conseil de surveillance du 11 septembre 2008 7, rue Roy 75008 PARIS

Étaient présents :

- Monsieur Yves COIRIER
 - Monsieur Jean MENUT
 - Monsieur Michel CAMP
 - Monsieur Louis DEPARIS
-
- Les membres du comité d'entreprise
 - Monsieur Jean-Yves BILLON et la Société GROUPE Y AUDIT ET CONSEIL, commissaires aux comptes titulaires.

ORDRE DU JOUR :

- Examen du rapport portant sur les résultats du premier semestre 2008 établi par le directoire,
- Questions diverses

Conseil de Surveillance du 21 octobre 2008 Parc d'Activités Economiques Les Pierrailleses – 79360 GRANZAY GRIPT

Étaient présents :

- Monsieur Yves COIRIER
 - Monsieur Michel CAMP
 - Monsieur Louis DEPARIS
 - Monsieur Jean MENUT
-
- Les membres du comité d'entreprise

ORDRE DU JOUR :

- Examen du rapport du directoire portant sur :
 - L'activité du 3^{ème} trimestre 2008
 - Perspectives du 4^{ème} trimestre 2008
- Projets
- Bail commercial avec la société WESTAFLEX BÂTIMENT

Conseil de surveillance du 17 décembre 2008 Parc d'Activités Economiques Les Pierrailleses – 79360 GRANZAY GRIPT

Étaient présents :

- Monsieur Yves COIRIER
 - Monsieur Michel CAMP
 - Monsieur Jean MENUT
 - Monsieur Louis DEPARIS
-
- Monsieur Philippe ROUSSEAU
 - Monsieur Fabrice BONNETON
- Délégués du comité d'entreprise

ORDRE DU JOUR :

- Abandon de créances et renonciation à la rémunération des avances de trésorerie au profit de certaines filiales,
- Questions diverses.

1.4 Information des membres du conseil.

Les membres du conseil reçoivent tous les documents et informations nécessaires à leur mission. Ils reçoivent aussi régulièrement toutes les informations importantes concernant la Société.

1.5 Tenue des réunions et décisions adoptées.

À l'issue de chaque réunion, un procès-verbal est établi par le secrétaire nommé par le conseil puis arrêté par le président, qui le soumet à l'approbation du conseil lors de la réunion suivante. Les procès-verbaux sont retranscrits dans le registre des procès-verbaux après signature du président et d'un membre du conseil.

II - PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE

Le conseil indique qu'il ne lui apparaît pas souhaitable pour la Société de choisir le Code de gouvernement d'entreprise AFEP MEDEF publié en décembre 2008 comme code de référence pour les raisons exposées dans ce rapport et qu'il n'existe à sa connaissance aucun autre Code de référence établi par des associations professionnelles représentatives à ce jour.

La société POUJOLAT évolue dans un environnement normatif fort et est certifiée ISO 9001 « qualité » et ISO 14001 « environnement ». La totalité des produits est titulaire du marquage CE permettant leur libre circulation en Europe. En outre, nos fabrications bénéficient du label « CERIC tested » ainsi que d'une norme complémentaire selon leur pays de destination (NF-France, AEA-CH, ATG-Belgique, GOST-Russie).

Nous nous sommes assuré que la Société avait intégré les processus de contrôle interne aux outils de gestion quotidienne et stratégique que sont :

- Le système d'information intégré,
- les procédures écrites,
- le système comptable,
- les outils de suivi de l'activité et des résultats,
- le système de management de la qualité.

Le système d'information intégré chaîne automatiquement les éléments suivants :

- devis,
- commandes clients et fournisseurs,
- stocks,
- réceptions et expéditions,
- facturation,
- comptabilisation,
- paiements.

L'intégration de ces différents processus permet d'éviter les ressaisies et limite le risque d'erreur. La Société développe son système d'information selon ses besoins spécifiques de contrôle interne. Par exemple, les ventes et les achats sont transférés informatiquement du système d'information dans le système comptable à l'aide d'interfaces sécurisées et des codes barres sont utilisés pour les inventaires.

La Société a mis en place des procédures formalisées pour les points clés en matière d'incidence financière et comptable : achats, paiements, trésorerie et inventaire des stocks. En particulier, concernant les risques d'erreur et de fraude, la société POUJOLAT a mis en place une séparation des fonctions.

En matière de paiements, il existe une procédure de double signature des personnes disposant d'une délégation de pouvoir.

La Société a mis en place un processus d'élaboration de l'information comptable qui vise à respecter les règles comptables en matière d'exhaustivité, de sincérité et de fidélité. En outre, le plan comptable des filiales a été adapté afin de le rendre homogène avec celui de la société « consolidante ».

La Société a mis en place des outils de suivi de l'activité et des indicateurs sur les points jugés importants. Le « reporting » budgétaire nous permet à court et à moyen terme de gérer et de contrôler l'évolution des résultats. Le suivi budgétaire est assuré selon la méthode des coûts directs. Il est appliqué à toutes les sociétés consolidées.

En 2008, la société POUJOLAT a poursuivi son investissement dans les systèmes d'information axés sur le contrôle interne. Citons par

exemple, l'outil collaboratif « Intra-know » utilisé dans le processus d'amélioration de la qualité des produits.

Enfin, les états financiers consolidés sont établis en conformité avec les normes IFRS applicables au 31 décembre 2008.

Fait à GRANZAY GRIPT

Le 15 avril 2009

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Yves COIRIER', with a stylized flourish at the end.

Yves COIRIER

Le président du conseil de surveillance